



Amoris Laetitia, Exhortation apostolique du pape François.

Peu après Pâques, le Pape François a publié un très beau texte en forme de synthèse des travaux des deux années de Synode sur la Famille. Deux années pendant lesquelles, mouvements, groupes et paroisses ont été invités à débattre et à donner leur avis en répondant aux questionnaires de Rome.

Le chapitre 8 de l'exhortation concerne les situations dites « irrégulières ». Il s'intitule : "Accompagner, discerner, Intégrer la fragilité". Dans notre diocèse, ce souci de l'accompagnement des personnes séparées, divorcées ou remariées remonte à la fin des années 90. Déjà à cette époque, un synode diocésain avait eu l'intuition, magistralement confirmée par le Pape François dans "Amoris Laetitia" que : " *Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile*".

Pourquoi me suis-je rapprochée de Divorcés-Chrétiens il y a 10 ans :

J'étais en période de détresse, de révolte, de souffrance suite à mon divorce. Je désirais sortir de ma solitude en rencontrant des personnes étant dans la même situation.

Ce que j'en attendais :

Une écoute sans être jugée.
Une aide à trouver la force de vivre.
Une aide spirituelle

Ce que j'ai reçu et trouvé :

J'ai retrouvé la sérénité
J'ai pu redonner un sens à ma vie

Et le plus important pour moi, j'ai retrouvé la Paix en évoluant vers le pardon. Je dis merci à ce groupe

Cette intuition des années 90 s'est concrétisée en 2000 par la création du mouvement "Divorcés Chrétiens Echange & Prière" devenu depuis "Revivre 74". Sous le regard bienveillant de nos évêques, le Père Barbier d'abord, le Père Boivineau ensuite, le mouvement s'est développé et aujourd'hui des lieux d'écoute, de Parole, de partage sans jugement, de prière et d'amitié accueillent, à Annecy, Annemasse, Thonon et Cluses, ceux et celles qui viennent y puiser la force de se reconstruire après la terrible épreuve du divorce.

Deux temps forts, partagés avec la Savoie, encadrent l'année : un Dimanche à Tamié en Septembre et une journée de « Partage du Beau » au printemps en Savoie ou en Haute-Savoie.

Pour les personnes engagées dans une nouvelle union qui le souhaitent, le mouvement les accompagne dans la préparation d'un temps de prière vécu à l'occasion de leur mariage à la mairie.

"J'ai décidé de divorcer plutôt que de rester séparé et ce, malgré un mariage religieux antérieur. Séparé, je serai en souffrance, souffrance face à ma vie d'adulte [...]. Certes, une partie de l'Eglise me condamne définitivement ; toutefois, j'assume entièrement cet acte réalisé en pleine conscience, non pas comme un défi, mais comme un acte de délivrance, dans l'espoir d'une vie pleine. [...] D'où le besoin d'écouter, de venir en réunion".

Depuis 2 ans maintenant, le groupe est pour moi un lieu d'attention bienveillante et amicale. Les animateurs ont eu toujours pour moi une écoute empathique dans la difficulté, quand j'ai culpabilisé, j'ai eu peur, j'ai eu mal, j'ai douté, mais aussi dans les moments de joie. Cette douceur est un baume. Ma situation a évolué, je suis sortie, peut être de la phase de grande tourmente, mais j'aime me retrouver avec eux pour partager les simples moments de notre vie à la lumière de notre foi, la confiance nous a liés.

Les échanges dans le groupe et les sujets abordés, les expériences des autres m'ont aidée aussi à relativiser, à creuser ma réflexion, à me poser d'autres questions.

Je me suis rendue compte qu'avant de vivre moi-même le fait d'être une femme séparée, je ne m'étais pas vraiment posé la question de ce que pouvait vivre les personnes dans cette situation, vis-à-vis d'eux-mêmes, de leur entourage (famille, amis), de la société, de l'Eglise. Mon expérience m'aura ouvert les yeux sur ce que vivent des personnes si nombreuses et pourtant si seules.

De plus, cette période a correspondu dans l'Eglise avec la tenue des 2 synodes sur la famille. Cette actualité a alimenté nos discussions. Cela m'a permis d'approfondir la question du mariage (il était temps), de l'eucharistie, du pardon et ma foi.

Le Pape François dit aussi : "La route de l'Eglise...est toujours celle de Jésus : celle de la miséricorde et de l'intégration. Il s'agit d'intégrer toute le monde" [296]. Ainsi, c'est à nous, laïques, prêtres, avec notre évêque d'ouvrir des chemins pour **accompagner, discerner, intégrer**. Ces chemins sont à peine définis, même si leur contenu est esquissé. Le comment est à inventer: **C'EST MAINTENANT QUE TOUT COMMENCE ...**

J & G Bourmault responsables diocésains « Revivre 74 »